

Rapport annuel 2014

Ethos – Fondation suisse
pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 200 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

L'association **Ethos Académie** est ouverte aux personnes privées qui souhaitent prendre part aux activités d'Ethos. Cette association sans but lucratif et exonérée fiscalement a été lancée en 2012 par la Fondation Ethos. Elle compte actuellement près de 200 membres. Ethos Académie réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers la publication de news électroniques, l'organisation de conférences et débats, le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires ainsi que le financement d'études.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch

Signatory of:



Table des matières

A. RAPPORT DE GESTION 2014.....	5
1. Message	6
2. Activités 2014	7
2.1 Fondation Ethos	7
2.1.1 Publication d'études.....	7
2.1.2 Actualisation des lignes directrices de vote d'Ethos	7
2.1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international	7
2.1.4 Participation à des groupements internationaux d'actionnaires	9
2.1.5 Participation au réseau d'organismes spécialisés dans les domaines d'Ethos	9
2.1.6 Participation à des procédures de consultation	10
2.2 Ethos Services	11
2.2.1 Fonds et mandats de gestion.....	12
2.2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires.....	14
2.2.3 Dialogue avec les sociétés.....	16
2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG.....	18
3. Gouvernement d'entreprise.....	19
3.1 Fondation Ethos	19
3.1.1 Membres	19
3.1.2 Buts et structure	19
3.1.3 Conseil de fondation	21
3.1.4 Direction et administration	23
3.1.5 Rapport de rémunération	24
3.1.6 Participation	24
3.1.7 Organe de révision.....	24
3.1.8 Politique d'information	24
3.2 Ethos Services	25
3.2.1 But	25
3.2.2 Structure	25
3.2.3 Conseil d'administration.....	26
3.2.4 Direction et administration	28
3.2.5 Rapport de rémunération	29
3.2.6 Participations.....	30
3.2.7 Organe de révision.....	30
3.2.8 Politique d'information	31
3.3 Responsabilité environnementale et sociale	31
3.3.1 Responsabilité environnementale	31
3.3.2 Responsabilité sociale.....	31
3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP).....	32
4. Résultats 2014	33
4.1 Comptes de la Fondation Ethos	33
4.2 Comptes d'Ethos Services	33
4.3 Comptes consolidés.....	34
B. COMPTES 2014.....	35
5. Comptes de la Fondation Ethos.....	36
6. Comptes d'Ethos Services SA.....	41
7. Comptes consolidés	46

A. RAPPORT DE GESTION 2014

1. Message

Forte augmentation du nombre de membres et de clients

La mise en œuvre de l'initiative Minder a particulièrement marqué l'exercice 2014. Pour Ethos, cela a conduit à développer encore davantage ses prestations en matière d'analyse des assemblées générales d'actionnaires. En particulier, tous les clients ont maintenant accès à une plateforme électronique, afin de faciliter la consultation des informations et le reporting en matière d'assemblées générales.

L'obligation pour les caisses de pension suisses d'exercer leurs droits de vote pour les sociétés suisses cotées en bourse à partir de 2015 a conduit à une forte augmentation du nombre de clients pour Ethos. En parallèle, la majorité des nouveaux clients ont également demandé leur adhésion à la Fondation Ethos, ce qui a conduit le nombre de membres à augmenter de 142 à 184 institutions en 2014.

Succès et renforcement des produits de gestion

Les performances absolues et relatives des principaux fonds proposés par Ethos ont été particulièrement remarquables au cours de l'exercice 2014. Par ailleurs, les portefeuilles en actions suisses gérés avec une approche de durabilité ont surperformé leurs indices respectifs sur une période de plusieurs années. Cela confirme la pertinence et la valeur ajoutée d'une approche d'investissement socialement responsable (ISR) à long terme.

En cours d'année, Ethos a lancé pour la première fois un fonds balancé « LPP 33 ». Celui-ci est composé exclusivement des compartiments Ethos. Ce nouveau fonds est idéal pour les institutions de prévoyance qui souhaitent investir dans une solution globale de gestion ISR professionnelle et attractive.

Ethos Services renforce ses fonds propres et élargit son actionariat

Pour assurer le financement des développements liés à l'élargissement des prestations d'Ethos, il a été décidé de renforcer les fonds propres de la société Ethos Services. Cela a conduit à ouvrir son capital aux membres de la Fondation Ethos.

L'augmentation de capital d'Ethos Services a permis un doublement de ses fonds propres. Au terme de l'opération, la Fondation Ethos garde 70% du capital, alors que les 30% restants se

répartissent maintenant entre 17 institutions membres de la Fondation Ethos.

Succession au sein d'une équipe dynamique et professionnelle

Comme cela avait été annoncé en automne 2013, le président d'Ethos ne souhaite pas se représenter à réélection lors de l'assemblée générale du 12 juin 2015 après 18 ans d'engagement au sein du Conseil de fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services. C'est le directeur actuel qui est appelé à lui succéder. A cet effet, il quittera ses fonctions de direction et sera lui-même remplacé par Vincent Kaufmann qui assure actuellement la fonction de directeur adjoint.

Nous sommes convaincus que ce plan de succession permettra d'assurer le renouvellement des instances dirigeantes tout en garantissant le maintien de l'orientation d'Ethos en harmonie avec les principes définis dans sa Charte.

Finalement, nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'Ethos. Ce sont leurs grandes compétences et leur fort engagement qui constituent l'atout essentiel du succès d'Ethos. Leur loyauté et leur fidélité sont indispensables pour qu'Ethos puisse continuer à assurer la promotion de l'investissement socialement responsable, de la responsabilité sociale de l'entreprise et de la bonne gouvernance.



Kaspar Müller
Président

Dominique Biedermann
Directeur

2. Activités 2014

2.1 Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2014 :

2.1.1 Publication d'études

- **Donations politiques et philanthropiques au sein des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse** (mars 2014)

Cette étude passe en revue le contexte général en matière de donations effectuées par les sociétés cotées en Suisse. Elle présente la situation actuelle, notamment en matière de transparence des politiques suivies et des montants alloués. L'étude parvient à la conclusion que d'importants progrès peuvent encore être faits dans ce domaine où seule la moitié des sociétés accepte de communiquer sur la pratique dans le domaine des donations.

- **Rémunérations 2013 des instances dirigeantes des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse** (octobre 2014)

Ethos publie cette étude pour la neuvième année consécutive. Elle présente l'évolution historique des rémunérations des instances dirigeantes, en analysant en détail la transparence et la structure des rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale. Plusieurs annexes fournissent une base de données très détaillée sur la composition des rémunérations.

- **Mise en œuvre de l'initiative Minder (ORAb) au sein des 150 plus grandes sociétés cotées en Suisse** (octobre 2014)

Cette étude présente l'état d'avancement des sociétés cotées suisses dans la mise en œuvre de l'initiative Minder. Celle-ci s'est concrétisée dans l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) qui est entrée en vigueur au 1.1.2014. Une partie importante de l'étude est consacrée aux modifications statutaires que les sociétés doivent proposer aux actionnaires pour définir les règles qui s'appliqueront à l'avenir en matière de fixation et de vote des rémunérations des instances dirigeantes.

2.1.2 Actualisation des lignes directrices de vote d'Ethos

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site www.ethosfund.ch. Les lignes directrices de vote sont approuvées explicitement par le Conseil de fondation d'Ethos.

L'édition 2014 a été publiée en janvier 2014. Les principales modifications ont permis de tenir compte des nouveaux droits donnés aux actionnaires suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de l'initiative Minder (ORAb).

L'édition 2015, publiée en décembre 2014, a été ajustée de manière à tenir compte de la première année de mise en œuvre de l'ORAb. Cela permet notamment de garantir que les recommandations de vote respectent les contraintes des institutions de prévoyance. Celles-ci sont dorénavant tenues d'exercer leurs droits de vote dans l'intérêt de leurs assurés de façon à assurer de manière durable la prospérité de l'institution de prévoyance.

2.1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2014, Ethos Services a participé activement à 13 initiatives d'engagement collectif international, dont certaines sont diffusées à partir de la plateforme électronique de dialogue des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Il s'agit des initiatives suivantes :

1. **Réforme de l'audit au sein de l'Union européenne** : Engagement collaboratif international groupant des investisseurs qui se sont réunis pour influencer la réforme majeure du marché de l'audit au sein de l'UE, qui s'est terminée par l'adoption d'une nouvelle directive en avril 2014. Cette réforme prévoit notamment d'améliorer la qualité de l'audit au sein de l'UE, de renforcer l'indépendance de l'auditeur externe en limitant les mandats de conseil et en imposant la rotation régulière de la société de révision, d'améliorer le contenu du rapport d'audit, ainsi que la supervision des pratiques d'audit. La nouvelle législation sera applicable à mi-2016.

2. **Initiative « Pour des bourses plus durables - Sustainable Stock Exchanges (SSE) » :**
L'initiative veut encourager les places boursières à adopter des exigences de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées. Une présentation de l'état de l'avancement du travail a eu lieu lors de la conférence annuelle de la CNUCED et du Forum Mondial sur l'investissement qui s'est tenue à Genève en octobre 2014. Actuellement, 19 bourses à travers le monde font partie des bourses-partenaires de l'initiative et s'engagent à exiger des sociétés cotées un cadre minimal de reporting environnemental et social. Jusqu'ici, la Bourse suisse SIX Exchange n'a malheureusement pas encore accepté d'y participer.
3. **Corporate Social Responsibility Coalition (CSRC) :** Il s'agit d'une initiative complémentaire à Sustainable Stock Exchanges (voir point 2 ci-dessus), lancée par Aviva Investors et qui regroupe des investisseurs institutionnels, des agences des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales. Elle vise à encourager les entreprises et les Etats à développer un cadre légal pour la publication d'informations environnementales et sociales.
4. **Investisseurs pour un reporting intégré (International Integrated Reporting Council- IIRC) :** Il s'agit d'un réseau international d'investisseurs, de régulateurs et d'organismes qui créent des normes, de comptables et d'organisations non gouvernementales qui partagent l'idée que le reporting des sociétés doit évoluer vers une description de la création de valeur dans le temps par les sociétés, et non seulement fournir des informations financières.
5. **« Carbon Action » :** Cette initiative émane du Carbon Disclosure Project (CDP) et a pour but d'inciter des sociétés à forte intensité carbone à adopter des objectifs quantitatifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les signataires de cette initiative ont également accès au « CDP Water Program », visant à encourager les sociétés à mesurer leur « empreinte eau », à identifier les risques et les opportunités liées aux ressources hydriques, ainsi qu'au « CDP Forest Program » qui a pour objectif d'identifier les principales raisons expliquant la déforestation. Les résultats des réponses aux questionnaires sont consultables par les signataires du CDP sur le site internet de ce dernier.
6. **Etude mondiale sur le vote par procuration 2014 :** Cette étude sur l'activité de vote à l'échelle internationale est coordonnée et publiée par le réseau international de syndicats « Committee on Workers' Capital -CWC ». Elle est destinée aux membres des conseils de fondation de nombreuses caisses de pension nord-américaines. Elle vise à sensibiliser ces personnes, responsables du vote de leur institution, aux enjeux de la bonne gouvernance, ainsi qu'aux problématiques sociales et environnementales en vue du vote en assemblée générale.
7. **Gestion de la chaîne des fournisseurs de l'industrie textile :** Un groupe de plus de 100 investisseurs internationaux demande aux sociétés du secteur textile de prendre en charge de manière responsable la gestion de leur chaîne de fournisseurs suite à la catastrophe du Bangladesh au printemps 2013. Les entreprises doivent prendre toutes les mesures possibles pour améliorer les conditions de travail et de vie de leurs employés afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.
8. **Standard de reporting obligatoire dans l'industrie extractive :** Co-signature d'une lettre envoyée à la SEC (Securities Exchange Commission) par le groupe international d'investisseurs qui font partie de l'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative). 34 signataires, avec des actifs sous gestion dépassant US\$ 6'500 milliards, signalent à la SEC leur soutien pour établir un standard de reporting obligatoire dans l'industrie extractive qui soit complémentaire aux standards de l'EITI. Ce reporting vise à augmenter la transparence fiscale et la responsabilité des gouvernements et des entreprises dans des pays dépendant de l'industrie extractive.
9. **Soutien à une résolution d'actionnaires à l'assemblée générale de Statoil :** Co-signature d'une lettre d'investisseurs adressée à Statoil pour informer le conseil de leur soutien à la résolution d'actionnaires qui demande de ne plus extraire du pétrole à partir des sables bitumineux de l'Alberta au Canada.
10. **Amélioration de la publication d'informations extra-financières :** Co-signature d'une lettre d'investisseurs adressée à l'IOSCO (International Organisation of Securities Commissions), le superviseur des superviseurs boursiers, demandant de travailler en étroite collaboration avec les régulateurs, les bourses et d'autres parties prenantes

intéressées pour améliorer la publication d'informations matérielles de bonne qualité par les émetteurs.

11. **Déclaration d'investisseurs sur le changement climatique** : Co-signature d'une déclaration d'investisseurs sur le changement climatique lancée à l'occasion du sommet du climat en 2014 à New York et du World Investment Forum à Genève.
12. **Publication d'informations en lien avec le changement climatique** : Co-signature d'une déclaration d'investisseurs envoyée par le Climate Disclosure Standards Board (CDSB) un regroupement de 8 partenaires (dont CDP, WBCSD et WEF) demandant aux sociétés cotées de publier dans les rapports annuels des informations standardisées et vérifiées sur les risques et la performance des sociétés en matière de lutte contre le changement climatique. Le but est d'établir un cadre de reporting pour les émissions analogue à celui imposé pour les informations financières incluses dans les rapports annuels.
13. **Financing Climate Change** : L'initiative a été lancée en octobre 2014 par Boston Common aux Etats-Unis et regroupe environ 70 signataires. Ces investisseurs institutionnels s'adressent aux 50 plus grandes banques mondiales, dont UBS et Credit Suisse, et leur demandent d'analyser très attentivement les prêts qu'elles accordent. Selon les signataires, les grandes banques devraient financer des projets qui contribuent à la réduction du risque climatique, en soutenant notamment les énergies renouvelables.

2.1.4 Participation à des groupements internationaux d'actionnaires

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. En 2014, Ethos était membre des groupements internationaux permanents suivants :

- **Carbon Disclosure Project (CDP), membre de 2005 à 2012, signataire depuis 2013**
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre
www.cdproject.net
 - **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), depuis 2003**
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
www.eiti.org
 - **Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), depuis 2003**
Mobiliser les entreprises face au changement climatique
www.iigcc.org
 - **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières, depuis 2005**
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression
www.rsf.org
- #### 2.1.5 Participation au réseau d'organismes spécialisés dans les domaines d'Ethos
- La Fondation Ethos est membre des organismes suivants :
- #### Suisse
- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
 - **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
 - **Droit sans frontières**
www.droitsansfrontieres.ch
 - **Öbu (Réseau pour une économie durable)**
www.oebu.ch
 - **proFonds (Association faitière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
 - **Sustainable Finance Geneva**
www.sfgeneva.org
 - **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
 - **Swiss Sustainable Finance**
www.sustainablefinance.ch
 - **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch
- #### Hors de Suisse
- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
 - **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr

- **European Sustainable & Responsible Investment Forum (Eurosif)**
www.eurosif.org
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG)**
www.forum-ng.de
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org

2.1.6 Participation à des procédures de consultation

Au cours de l'exercice 2014, la fondation Ethos a participé aux consultations suivantes :

- **Révision du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**

En tant que signataire de la première édition (2002) du Code suisse, Ethos a pu participer à la procédure de consultation menée par economiesuisse. Ethos a notamment salué l'introduction du principe de « comply or explain ». En revanche, il est regrettable que la nouvelle version du Code ne fasse aucune mention ni du principe de l'égalité de traitement des actionnaires (une seule catégorie d'actions), ni du principe « une action = une voix » (pas de limitation d'inscription ou de vote). Il s'agit de concepts reconnus internationalement comme très importants dans tous les documents qui se réfèrent à la bonne gouvernance.

- **Révision de la Directive de SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance (DCG)**

Ethos a notamment effectué plusieurs suggestions afin de compléter la DCG avec des exigences précises en matière de description du système de rémunération et de présentation des rémunérations.

2.2 Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine des investissements socialement responsables :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance

Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**
Ethos est une fondation de droit suisse qui est exclusivement financée par les investisseurs.
- **Transparence**
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.
- **Professionnalisme**
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Qualité et durabilité**
Ethos se fonde sur sa Charte dédiée à l'investissement socialement responsable.

Ethos en bref

Fondation Ethos

184 institutions membres au 31.12.2014

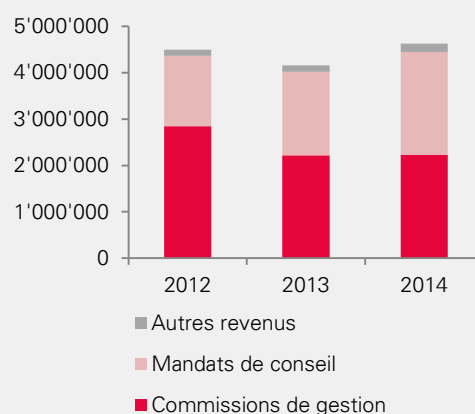
Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de 17 de ses membres

18 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 2 milliards d'actifs dans les fonds de placement et les mandats
- 2000 analyses et ratings ESG par an
- 1000 analyses d'assemblées générales par an

Evolution des revenus



2.2.1 Fonds et mandats de gestion

Au 31.12.2014, Ethos Services SA conseillait au travers de ces différents fonds de placement et mandats de gestion ISR CHF 1'972 millions. Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique
- Applique deux catégories de critères d'exclusion.
 - Exclusions sectorielles
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie.
 - Exclusions normatives
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés cotées en Suisse sont effectuées entièrement par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos a accès aux données des consultants Sustainalytics, Reprisk ainsi que des informations ESG Bloomberg.

A. Fonds de placement

Les fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-contre) géraient des avoirs de près de CHF 1'840 millions. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires.

Les différents fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur le site www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie des factsheets mensuelles et un rapport trimestriel « Ethos Investment Focus » sur www.ethosfund.ch.

Fonds de placement Ethos

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Le gestionnaire est Pictet Asset Management et la société de direction de fonds est Pictet Funds SA. Ce fonds de placement avait des montants sous gestion de CHF 1'280 millions au 31.12.2014.

Fonds de placement Pictet-Ethos CH – Swiss Sustainable Equities

Ce fonds de placement de droit suisse administré par Pictet Funds est géré par Pictet Asset Management. Le fonds gérait CHF 173 millions au 31.12.2014 au sein de trois classes différentes.

Fonds de placement Vontobel Fund (CH)

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, ouvert à tous les investisseurs. La banque dépositaire est Vontobel & Cie et le gestionnaire est Vontobel Asset Management. Le montant géré au 31.12.2014 était de CHF 298 millions au sein du compartiment Ethos Equities Swiss Mid & Small.

Fonds de fonds private equity durable

Ethos propose, en partenariat avec la société de gestion Unigestion à Genève, le fonds de fonds private equity « Unigestion – Ethos Environmental Sustainability ». Au 31.12.2014, le fonds de fonds gérait CHF 89 millions.

Les investissements de ce fonds de fonds se concentrent dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone. Dans ces secteurs, les entreprises non cotées ont été historiquement un canal important pour l'innovation technologique et le développement de concepts innovants.

B. Mandats de gestion

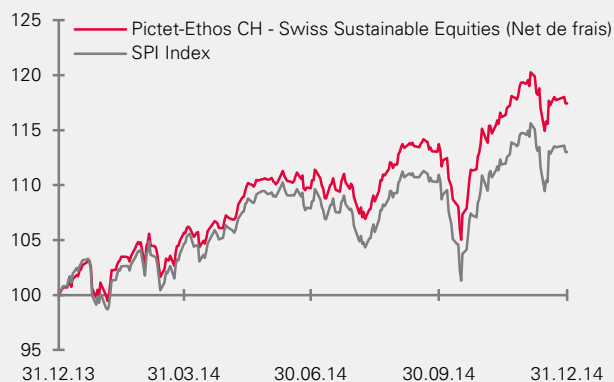
Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet Asset Management. Leur valeur totale au 31.12.2014 s'est élevée à CHF 132 millions.

Fonds durables Ethos

En 2014 :

- En janvier 2014, le compartiment Ethos Equities Swiss Mid & Small a été ouvert à l'ensemble des investisseurs
- En mars 2014, la méthodologie d'investissement du compartiment Obligations Internationales a été modifiée et est dorénavant basée sur l'approche fondamentale
- En mai 2014, Ethos lance son nouveau fonds, le Ethos Sustainable Balanced 33

Pictet-Ethos Swiss Sustainable Equities :
belle performance 2014



Performances

2014

	Investisseurs	VNI (CHF)	Fortune (CHF)	2014	3 ans Annualisés	5 ans Annualisés
Actions suisses - Gestion Active						
Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-E dy	Qualifié*	145.35	173 mio.	17.45%	19.52%	9.70%
SPI				13.00%	18.35%	9.50%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Eq. Swiss Mid & Small - A	Tous	257.76	298 mio.	11.61%	19.91%	9.57%
SPI Extra				11.37%	17.43%	9.47%
Actions internationales - Gestion Active						
Ethos - Equities Europe ex CH - E	Qualifié	100.22	8 mio.	1.96%	13.34%	3.94%
MSCI Europe Ex CH				3.78%	13.64%	3.82%
Ethos - Equities North America (RPF) - EX	Qualifié	82.01	47 mio.	25.90%	18.59%	12.08%
MSCI North America				25.02%	20.92%	13.01%
Ethos - Equities North America - E	Qualifié	80.27	75 mio.	25.22%	17.86%	11.39%
MSCI North America				25.02%	20.92%	13.01%
Ethos - Equities Pacific - E	Qualifié	74.83	13 mio.	13.17%	9.83%	3.91%
MSCI Pacific				8.71%	11.85%	4.82%
Actions - Gestion indicielle						
Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance - E	Qualifié	211.1	840 mio.	13.14%	18.16%	9.21%
SPI				13.00%	18.35%	9.50%
Ethos - Equities Europe ex CH indexed, CG - E	Qualifié	71.44	115 mio.	4.28%	14.05%	4.01%
MSCI Europe Ex CH				3.78%	13.64%	3.82%
Obligations						
Ethos - Bonds CHF - E	Qualifié	138.12	124 mio.	6.97%	3.17%	3.46%
Swiss Bond Index AAA-BBB				6.82%	3.18%	3.53%
Ethos - Bonds International - E	Qualifié	99.73	57 mio.	10.25%	0.62%	0.48%
Citigroup World Government Bond Index				11.20%	1.06%	0.87%
Gestion Balancée						
Ethos - Sustainable Balanced 33	Qualifié	102.26	21 mio.	6.01%**	NA	NA
LPP 33 Pictet (custom benchmark)				6.45%	NA	NA

* Des compartiments ouverts à toutes les catégories d'investisseurs sont également disponibles

** Performance depuis le lancement du compartiment le 16 mai 2014

2.2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 18 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux nouvelles exigences législatives obligeants les caisses de pensions suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct (ORAb).

Les clients d'Ethos disposent depuis janvier 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux principaux documents publiés par les sociétés en lien avec leur assemblée générale.

Il est à relever que la banque Raiffeisen Suisse a choisi Ethos pour l'assister dans l'exercice des droits de vote pour l'ensemble de ses portefeuilles en actions suisses. A ce sujet, Raiffeisen communique publiquement que ses fonds exercent leurs droits de vote systématiquement et conformément aux recommandations d'Ethos. C'est la raison pour laquelle il est considéré que les fonds Ethos et les fonds de Raiffeisen Suisse agissent de concert au sens de la Loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières. Un avis a été rendu à ce sujet en octobre 2010 et a été publié dans le rapport annuel 2010 de l'instance de publicité des participations de SIX Swiss Exchange (Empfehlung V-02-10).

Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services se sont basées sur l'édition 2014 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les éditions 2014 et 2015 comprennent notamment tous les principes et les règles qu'applique Ethos en matière de gouvernance et de rémunérations suite à

l'entrée en vigueur en janvier 2014 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb). Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

Assemblées générales suisses

Durant l'année 2014, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 100 plus grandes sociétés nord américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du nord ont été effectuées en collaboration avec la société GIR (Groupe Investissement Responsable) à Montréal. Pour les sociétés asiatiques, c'est le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute) qui a fourni les analyses.

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

Service assemblées générales

Les atouts d’Ethos

- 18 ans d’expérience
- Transparence
- Indépendance
- Plateforme électronique
- Orienté à long terme

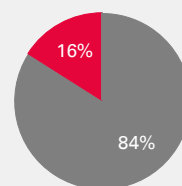
Large couverture d’analyse

- Univers SPI
- 100 plus grandes sociétés
- SMI Expanded
- SLI
- SMI
- Achat à la pièce
- MSCI Europe
- MSCI North America (150)
- MSCI Asia Pacific (150)

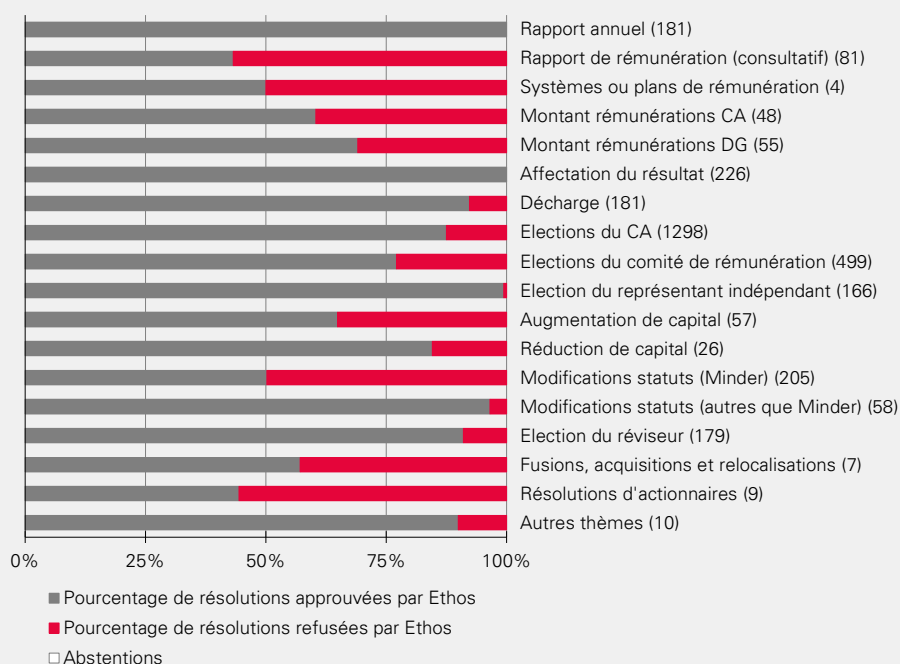
Les positions de vote 2014 pour les sociétés suisses

Nb d’analyses	Nb de résolutions analysées
184	3289

Recommandations de vote Ethos



Recommandations de vote par sujet



2.2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Ethos Engagement Pool

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2014, l'Ethos Engagement Pool comptait 101 membres (91 membres à fin 2013). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2014, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, rémunérations des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques, demandes d'augmentation du capital autorisé et conditionnel.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Renforcement du reporting environnemental et social, adoption et mise en œuvre de codes de conduite, reporting sur la stratégie des entreprises face au changement climatique, responsabilité environnementale et sociale dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement des sociétés industrielles.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

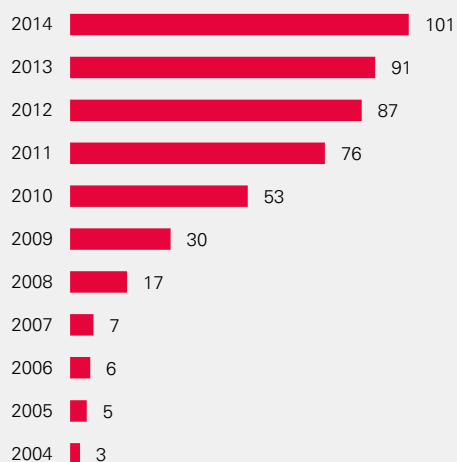
Initiatives d'engagement collectif international

Ethos Services assure une veille des initiatives d'engagement, en particulier sur la plateforme électronique d'échange d'informations des Principes pour l'investissement responsable (PRI).

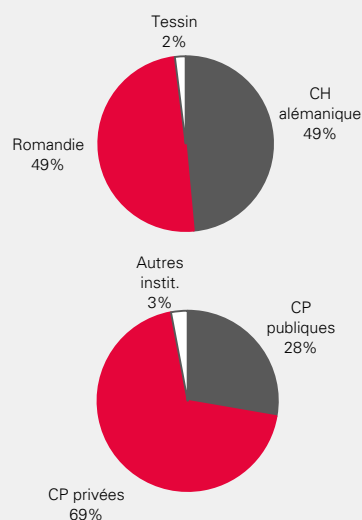
Cela a amené la Fondation Ethos à participer en 2014 activement à 13 initiatives d'engagement collectif international (voir chapitre 2.1.3).

Ethos Engagement Pool

Evolution des membres



Répartition des membres



Thèmes de dialogue

Gouvernement d'entreprise

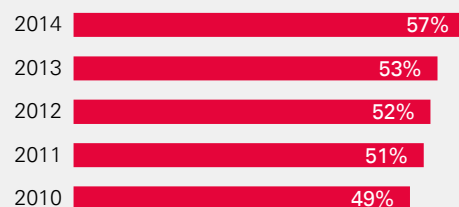
- Composition et fonctionnement du conseil d'administration.
- Politique de rémunération des instances dirigeantes.
- Donations politiques et philanthropiques.
- Demandes de capital autorisé et conditionnel.

Responsabilité environnementale et sociale

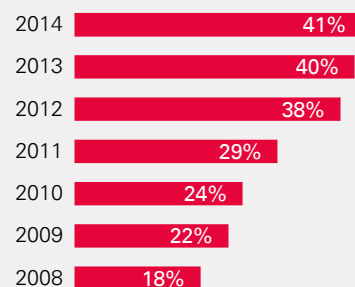
- Codes de conduite : adoption, couverture et mise en œuvre.
- Reporting environnemental et social.
- Reporting sur la stratégie des entreprises face au changement climatique.
- Chaîne des fournisseurs des sociétés industrielles.

Impact du dialogue

Evolution du pourcentage moyen d'administrateurs indépendants par conseil d'administration



Nombre de sociétés qui appliquent les lignes directrices GRI



2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI et MSCI World ex Suisse.

Analyses environnementale, sociale et de gouvernance

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

Filtre d'exclusions sectorielles et normatives

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc).

Un autre facteur d'exclusion est lié à l'existence de controverses graves (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc).

Screening de portefeuille

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

3. Gouvernement d'entreprise

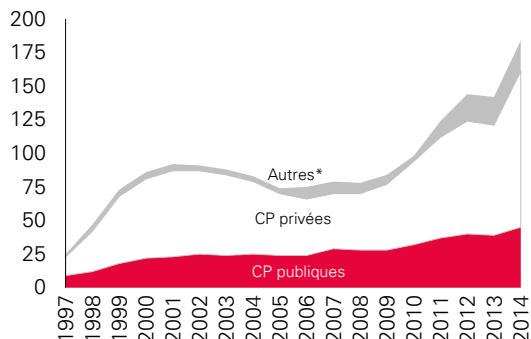
3.1 Fondation Ethos

3.1.1 Membres

Au 31.12.2014, la Fondation Ethos comptait 184 membres. La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

La Fondation Ethos a augmenté fortement le nombre de ses membres en 2014. En cours d'année, la Fondation a accueilli 47 nouvelles institutions. Il s'agit essentiellement de nouveaux clients d'Ethos Services pour le service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires, suite à l'entrée en vigueur au 1.1.2015 de l'obligation de vote pour les institutions de prévoyance. En parallèle, Ethos a vu la démission de 5 membres, notamment à la suite de fusions de caisses de pension.

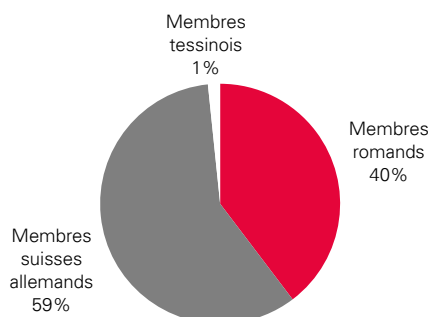
Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

Répartition des membres au 31.12.2014



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte d'Ethos.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Etre détenteur de parts de l'un des fonds de placement conseillés par Ethos Services SA.
 - Etre cliente d'Ethos Services SA et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

3.1.2 Buts et structure

A. Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée

générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

B. Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2014, l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos s'est réunie en assemblée ordinaire le 12 juin 2014. A cette occasion, elle a notamment recommandé de :

- Approuver les comptes et le rapport annuel 2013
- Elire Mme Gisela Basler en tant que nouvelle membre du Conseil de fondation et réélire les autres membres non nommés par les fondatrices
- Elire Deloitte comme nouvelle société de révision dans le cadre d'un processus de rotation de la société de révision (PWC, le réviseur précédent, était en charge de la révision depuis 1997)

C. Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**
www.economiesuisse.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.swissinvestorscode.ch
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**
www.unpri.org
- **UK Stewardship Code**
www.frc.org.uk

3.1.3 Conseil de fondation

A. Composition⁽¹⁾

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comm. Gouverne-ment d'entreprise
Kaspar Müller	Président (depuis 2007)	1952	1997	Président	Membre
Jacques Zwahlen	Vice-président (depuis 2007)	1956	1997	Membre	Président
Gisela Basler ⁽²⁾	Membre	1963	2014	-	-
Françoise Bruderer Thom	Membre	1962	2011	-	Membre
Pierre-André Dumont ⁽³⁾	Membre	1944	1997	-	-
Jean-Louis Rimaz ⁽²⁾	Membre	1950	2014	-	-
Jean Rémy Roulet	Membre	1960	2007	-	-
Hanspeter Uster	Membre	1958	2009	-	Membre

⁽¹⁾ Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CEG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Le conseil a formé un bureau et une commission de gouvernement d'entreprise.

⁽²⁾ Depuis le 12 juin 2014.

⁽³⁾ Jusqu'au 12 juin 2014.



Kaspar Müller
Président du Conseil

Kaspar Müller est membre du Conseil de fondation depuis 1997 et président depuis 2007. Depuis 2000, il est également membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA et son président depuis 2007.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle qu'il a terminées en 1979 avec une licence (lic. rer. pol.). De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la société Ellipson SA, une plateforme de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting.

Kaspar Müller est président du conseil d'administration de responsAbility Investments SA à Zurich et membre du conseil d'administration d'AVAG Anlage und Verwaltungs AG à Bâle. De 1991 à 2012, il a été membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC). Depuis 2014, il est membre du comité consultatif du « Center for Corporate Responsibility and Sustainability » (CCRS) de l'Université de Zurich. Kaspar Müller est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.



Jacques Zwahlen
Vice-Président
du Conseil

Jacques Zwahlen siège au Conseil de fondation depuis 1997. Il est représentant de la Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004, puis Veillon immobilière SA jusqu'en 2007. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations.

Jusqu'au premier semestre 2015, Jacques Zwahlen est membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) et secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires vaudois (ADESOV). En outre, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise de 1999 à 2002 et du comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) de 1998 à 2006.



Gisela Basler

Gisela Basler siège au conseil de fondation depuis le 12.6.2014 en tant que représentante de Comunitas, Fondation de prévoyance de l'association des communes suisses.

Gisela Basler a effectué des études de droit et est avocate. Elle est également titulaire du diplôme de gérante de caisse de pensions. Elle est directrice de la fondation de prévoyance Comunitas depuis 2008. Auparavant elle a assumé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne. Elle a aussi été pendant de nombreuses années déléguée du personnel au sein du conseil de fondation de la Caisse de pension bernoise, ainsi que membre de la Commission cantonale bernoise de conciliation contre les discriminations dans les rapports de travail.



**Françoise
Bruderer Thom**

Françoise Bruderer Thom siège au conseil de fondation depuis 2011 en tant que représentante de la Caisse de pensions Poste. Depuis 2012, elle est également membre du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentante de la Fondation Ethos.

Françoise Bruderer Thom est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne et d'une licence en droit de l'Université de Berne. Depuis 2007, elle est directrice de la Caisse de pensions Poste. En 2009, elle a également été pendant sept mois directrice ad interim de la caisse de pension de Swisscom « comPlan ». De 2001 à 2007, Françoise Bruderer Thom a été directrice de la caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Auparavant, elle a notamment été directrice de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne et collaboratrice juridique de l'ombudsman de l'assurance-maladie. Françoise Bruderer Thom est membre du conseil des deux fondations d'investissement immobilières Testina et Turidomus ainsi que membre du Conseil de fondation de UBS Investment foundation 3 (infrastructure).



Pierre-André Dumont

Pierre-André Dumont a siégé au conseil de fondation jusqu'au 12.6.2014 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG, anciennement CIA).

Pierre-André Dumont, docteur ès sciences économiques et sociales, a été professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève jusqu'en 2009. Dans ce cadre, il a donné des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions.



Jean-Louis Rimaz

Jean-Louis Rimaz siège au conseil de fondation depuis le 12.6.2014 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG). Il représente également la CPEG à l'Ethos Engagement Pool.

Jean-Louis Rimaz, diplômé en biologie, a été enseignant au secondaire à Genève jusqu'en 2013, ainsi que formateur en didactique de la biologie à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES). Il a représenté le personnel au comité de la CIA jusqu'en décembre 2013. Il en a été le président ou le vice-président depuis septembre 2006. Il a siégé pour la CIA aux conseils d'administration de Logement Social Romand (LSR SA) et de Fongit Seed Invest (FSI SA). Il a aussi été mandataire de la CIA pour les contacts avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).



Jean Rémy Roulet

Jean Rémy Roulet siège au conseil de fondation depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC).

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Actuellement, il est président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et président du conseil de la Fondation Renaissance PME. Il est membre du comité de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).



Hanspeter Uster

Hanspeter Uster siège au Conseil de fondation en tant que membre indépendant depuis 2009. Depuis 2012, il est également vice-président du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de la commission d'expert pour la surveillance du ministère public de Bâle Campagne depuis 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Hanspeter Uster est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. Depuis 2000, Hanspeter Uster est président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF).

B. Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation, du bureau du conseil et de la commission gouvernement d'entreprise, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services.

Participations aux séances			
Membres	Conseil	Bureau	Com. GE
Gisela Basler ⁽²⁾	2	-	-
Françoise Bruderer Thom	5	-	1
Pierre-André Dumont ⁽³⁾	0	-	-
Kaspar Müller	5	7	1
Jean-Louis Rimaz ⁽²⁾	4	-	-
Jean Rémy Roulet	5	-	-
Hanspeter Uster	5	-	1
Jacques Zwahlen	5	7	1
Total de séances	5⁽¹⁾	7	1

(1) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services
 (2) Depuis le 12.6.2014
 (3) Jusqu'au 12.6.2014

3.1.4 Direction et administration

A. Composition

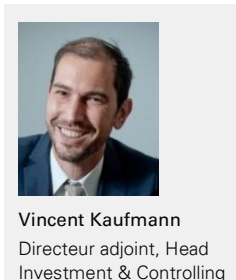
La direction de la fondation Ethos est composée d'un directeur et d'un directeur adjoint. Le directeur et le directeur adjoint sont membres du bureau et de la commission de gouvernement d'entreprise du conseil de fondation.



Dominique Biedermann (1958) est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services depuis la création de cette dernière en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis juillet 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Dominique Biedermann est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug. Il a été lauréat du prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. En 2013, l'Université de Fribourg a décerné à Dominique Biedermann le titre de docteur honoris causa pour son engagement dans l'adoption des pratiques de bonne gouvernance par les entreprises suisses, ainsi que son action en faveur de l'investissement socialement responsable.



Vincent Kaufmann (1980) est directeur adjoint de la Fondation et de la société Ethos Services depuis 2013. Il est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable de la gestion de fortune, du controlling et des développements informatiques. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyst corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise avec d'importantes sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant Proxinvest SAS à Paris en tant que représentant de l'actionnaire Ethos Services SA.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Son mémoire de master était consacré aux enjeux et applications des bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise en Suisse. Parallèlement à ses études, il a été président de la « Junior Entreprise Genève » et a mené différents mandats dans ce cadre.

B. Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 24'000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de 2.5% du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 114'055 en 2014.

3.1.5 Rapport de rémunération

A. Conseil de Fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la fondation.

Le président du conseil de fondation reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 24'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président du conseil d'administration d'Ethos Services, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.2.5). La charge de travail cumulée de président du Conseil de fondation Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps. Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Honoraires versés au conseil de fondation en 2014

Membres	Honoraires
Gisela Basler ⁽¹⁾	CHF 2'750
Françoise Bruderer Thom ⁽¹⁾	CHF 5'250
Pierre-André Dumont ⁽¹⁾	CHF 0
Kaspar Müller ⁽²⁾	CHF 24'000
Jean-Louis Rimaz	CHF 3'750
Jean Rémy Roulet	CHF 4'500
Hanspeter Uster	CHF 5'000
Jacques Zwahlen	CHF 11'500
Total	CHF 56'750

(1) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du conseil est le représentant

(2) Kaspar Müller a également reçu CHF 90'000 en tant que Président du conseil d'administration d'Ethos Services

B. Direction

Les membres de la direction de la Fondation Ethos ont des contrats de travail avec Ethos Services et sont rémunérés par cette dernière (voir 3.2.5).

3.1.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir 3.2). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. La valeur du portefeuille est comptabilisée à la valeur d'acquisition et s'élève à CHF 81'949 (valeur boursière au 31.12.2014 = CHF 128'140).

3.1.7 Organe de révision

La bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise recommande une rotation régulière de la société de révision. Dans cet esprit, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services avaient décidé en automne 2013 de procéder à un changement de réviseur à partir de l'exercice 2014. En effet, depuis le lancement de la fondation Ethos en 1997 et de la création de la société Ethos Services en 2000, le réviseur a toujours été PricewaterhouseCoopers. Suite au processus de sélection par appel d'offres, le mandat a été attribué à Deloitte. La société de révision a un mandat annuel pour la révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services et des comptes consolidés.

Pour l'exercice 2014, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA pour un montant de CHF 2'500.

3.1.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

3.2 Ethos Services

3.2.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2.2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

3.2.2 Structure

A. Structure du capital

Au 1.1.2014, Ethos Services possédait un capital nominal de CHF 1'000'000 entièrement propriété de la Fondation Ethos.

Pour assurer le financement de développements en réponse aux demandes liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services avaient décidé en 2013 de procéder à une augmentation de capital d'Ethos Services.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 4.3.2014, un capital autorisé d'au maximum 499 actions d'une valeur nominale totale de CHF 499'000 a été approuvée. Un nouvel article 3bis a été intégré dans les statuts Ethos Services stipulant que les droits préférentiels des actionnaires sont respectés.

Trois grandes institutions membres de la Fondation Ethos ont souscrit à une première tranche de 300 nouvelles actions au 6.5.2014, 14 institutions membres supplémentaires ayant souscrit à une deuxième tranche de 136 actions au 10.11.2014.

Au 31.12.2014, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions

d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 17 membres de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-dessous).

	Institution	Ville	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
Total			100%

B. Assemblées générales

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 4.3.2014 en vue de constituer un capital autorisé (voir ci-dessus au point A.).

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 28.4.2014. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés. Les six membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Kaspar Müller a été reconduit dans sa fonction de Président et Claude-Victor Comte a été renommé vice-président.

3.2.3 Conseil d'administration

A. Composition⁽¹⁾

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comité d'audit	Comité de gestion
Kaspar Müller	Président (depuis 2007)	1952	2000	Président	-	Membre
Claude-Victor Comte	Vice-Président (depuis 2007)	1946	2006 ⁽²⁾	Membre	Membre	-
Heinz Achermann	Membre	1962	2006 ⁽²⁾	-	-	Président
Philippe Doffey	Membre	1960	2012	-	-	Membre
Monika Roth	Membre	1951	2007	-	Présidente	-
René Sieber	Membre	1955	2002	-	Membre	Membre

(1) Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un bureau du conseil, un comité de gestion et un comité d'audit.

(2) A été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Kaspar Müller
Président

Voir Curriculum vitae sous 3.1.3



Claude-Victor Comte
Vice-Président

Claude-Victor Comte est membre du conseil d'administration depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Juriste de formation, Claude-Victor Comte a été directeur de la Caisse de prévoyance CIA de 1998 à 2012. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale. Il a également été professeur et expert pour les examens de brevet et diplôme fédéral en assurances sociales. En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques. Par ailleurs, Claude-Victor Comte a été membre actif de plusieurs organismes de sécurité sociale au niveau international, en particulier du comité d'éthique de La Poste française, du Comité Médicis et de l'Association européenne des institutions de prévoyance.

Depuis 2012, Claude-Victor Comte exerce une activité d'indépendant dans les domaines de conseils et expertises. Il est notamment vice-président du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse romande et de la Fondation de la Cité universitaire de Genève.



Heinz Achermann

Heinz Achermann siège au conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 comme représentant de la caisse de pension du canton de Lucerne, puis de l'assurance incendie du canton de Lucerne. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis décembre 2011, Heinz Achermann est responsable du département des finances de l'assurance incendie Lucerne. Il est membre de la commission administrative de la caisse de pension de l'Eglise catholique romaine du canton de Lucerne depuis mai 2014 et membre de la commission de placement de cette dernière depuis juin 2014.

De 2000 à 2011, il a été en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. Auparavant, il exerçait la fonction de responsable du département des Titres et Prêts à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de BDO à Lucerne.



Philippe Doffey

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint les Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Il est président de la Société industrielle et commerciale de Lausanne (SIC). Il est également administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA.



Monika Roth

Monika Roth est membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que professeur à la Hochschule Luzern (Wirtschaft) et responsable du diplôme de formation continue (DAS) « Compliance Management » de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug.

Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat roth schwarz roth et de la société de consultants Roth The Matchmakers (Binningen). Depuis 2011, elle est sociétaire de fintegrity sàrl (Berne). Monika Roth est également vice-présidente au tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne et membre du conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Depuis 2014, elle est membre du comité de conformité du Fonds national suisse. Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit des marchés financiers.



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et vice-président de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

Actuellement, René Sieber est aussi président de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Il est également chargé de cours en finance à HEC Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, René Sieber est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève.

B. Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services.

Participations aux séances



Membres	Conseil	Bureau	Com. gestion	Com. d'audit
Heinz Achermann	5	-	2	-
Claude-Victor Comte	5	7	-	2
Philippe Doffey	5	-	-	-
Kaspar Müller	5	7	2	-
Monika Roth	5	-	-	2
René Sieber	3	-	2	2
Total	5 ⁽¹⁾	7	2	2

(1) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.

3.2.4 Direction et administration

A. Composition

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de deux membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur et le directeur adjoint sont membres du bureau et du comité de gestion du conseil d'administration.

Dominique Biedermann Directeur	Voir Curriculum vitae sous 3.1.4
Vincent Kaufmann Directeur adjoint, Head of Investment & Controlling	Voir Curriculum vitae sous 3.1.4
 Yola Biedermann Head of Corporate Governance & Sustainability	<p>Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige les analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, de l'actualisation régulière des lignes directrices de vote, ainsi que de différentes études spécifiques. Elle est également responsable des activités de dialogue avec les sociétés dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale.</p> <p>Yola Biedermann a été assistante au département d'économie politique de l'Université de Genève de 1981 à 1989. Elle a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève en 1987. Avant de rejoindre Ethos, Yola Biedermann a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie. Elle a notamment enseigné l'économie à l'American Graduate School of Business à Vevey et à la Haute Ecole de Gestion de Genève. Elle a également été membre pendant plusieurs années du Conseil d'administration d'une banque Raiffeisen.</p>
 Michael Spalding Head of Client Relations	<p>Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.</p> <p>Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).</p> <p>De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.</p>

B. Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2014, la société occupait 19 collaboratrices et collaborateurs (6 femmes et 13 hommes) pour 18.7 postes de travail à plein temps (16 personnes et 15.5 postes au 31.12.2013). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

3.2.5 Rapport de rémunération

A. Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote consultatif lors de l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 90'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président de la Fondation Ethos, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.1.5). La charge de travail cumulée de président du conseil d'administration d'Ethos Services et de président du conseil de fondation Ethos est estimée à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Honoraires versés au conseil d'administration en 2014

Membres	Honoraires	
Heinz Achermann	CHF	12'000
Claude-Victor Comte	CHF	19'000
Philippe Doffey	CHF	10'500
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	90'000
Monika Roth	CHF	13'000
René Sieber	CHF	13'000
Total	CHF	157'500

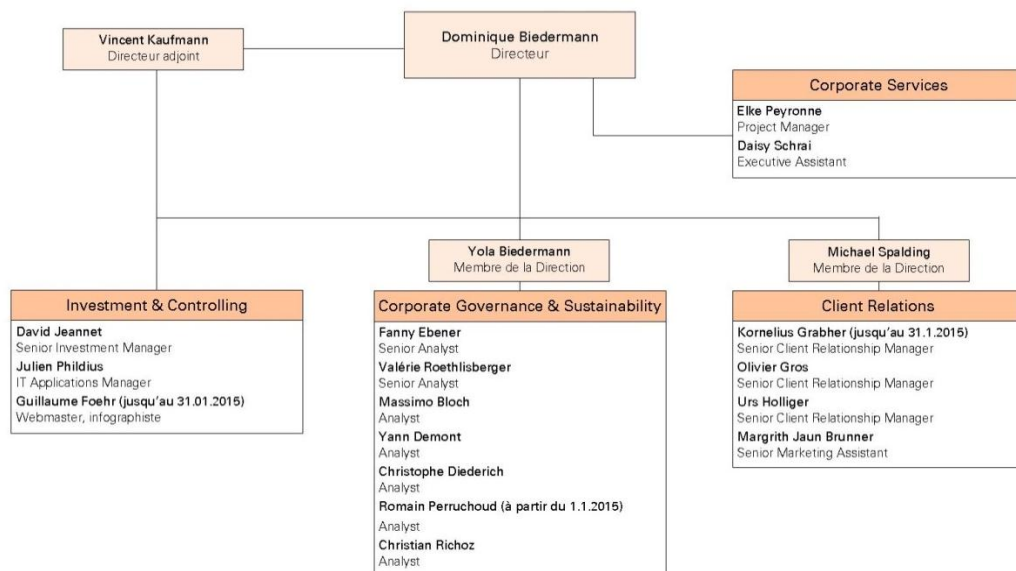
(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 24'000 en tant que président du conseil de fondation d'Ethos.

B. Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés en janvier 2014.

Pour l'exercice 2014, le montant total des traitements versés par Ethos Services SA s'est élevé à CHF 2'588'295 (+16% par rapport à 2013 dû à l'augmentation du nombre de collaborateurs). L'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.5 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2014, il a reçu une rémunération fixe de CHF 309'436 (inchangé depuis 2009). De plus, en tant que membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros, il a reçu des honoraires de CHF 64'000. Il a fait don de la totalité de cette somme à l'association Ethos Académie.

Organigramme d’Ethos Services au 31.12.2014



© Ethos Services, 31.12.2014

3.2.6 Participations

Au 31.12.2014 Ethos Services détenait une participation de 17.8% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005. Ce rapprochement permet des synergies dans le développement de nouveaux produits, ainsi qu’en matière informatique à travers la mise à disposition de plateformes clients toujours plus efficaces. Par ailleurs, cette participation offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne.

La participation dans Proxinvest est valorisée au bilan d’Ethos Services pour CHF 117'325, ce qui représente 2.78% de la somme des actifs d’Ethos Services.

3.2.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés a été assurée pour la première fois par Deloitte à Genève. L’organe de révision a un mandat annuel.

Pour l’exercice 2014, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2’000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14’000 pour les comptes d’Ethos Services et à CHF 4’000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA pour un montant de CHF 2’500.

La bonne pratique en matière de gouvernement d’entreprise recommande une rotation régulière de la société de révision. Dans cet esprit, le conseil de fondation d’Ethos et le conseil d’administration d’Ethos Services avaient décidé en automne 2013 de procéder à un changement de réviseur à partir de l’exercice 2014. En effet, depuis le lancement de la

fondation Ethos en 1997 et de la création de la société Ethos Services en 2000, le réviseur a toujours été PricewaterhouseCoopers. Suite au processus de sélection par appel d'offres de la nouvelle société de révision, le mandat a été attribué à Deloitte. La société de révision a un mandat annuel pour la révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services et des comptes consolidés.

3.2.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services :

Siège

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12

3.3 Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

3.3.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

3.3.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.

Deloitte.

Deloitte SA
20, Route de Pré-Bois
P.O. Box 1808
CH-1215 Geneva 15
Switzerland
Tel: +41 (0) 58 279 80 00
Fax: +41 (0) 58 279 88 00
www.deloitte.ch

Au Conseil de fondation de
Ethos – Fondation Suisse pour un développement durable
Place de Cornavin 2
1201 Genève

Genève, 17 mars 2015

Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2014 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Deloitte SA



Fabien Bryois



Gautier Vallat

Audit. Tax. Consulting. Corporate Finance.
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

4. Résultats 2014

4.1 Comptes de la Fondation Ethos

L'exercice 2014 a dégagé un bénéfice de CHF 281'099 (2013 : perte de CHF 9'822). Cet important excédent est dû à la vente des droits préférentiels de souscription obtenus dans le cadre de l'augmentation de capital d'Ethos Services (CHF 313'721). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'568'834 au 31.12.2014 (+22% par rapport à l'année précédente).

Répartition du résultat

Résultat de l'exercice 2014	CHF	281'099
Report de l'exercice précédent	CHF	-12'417
Report sur nouvel exercice	CHF	268'682

Au 31.12.2014, la réserve générale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

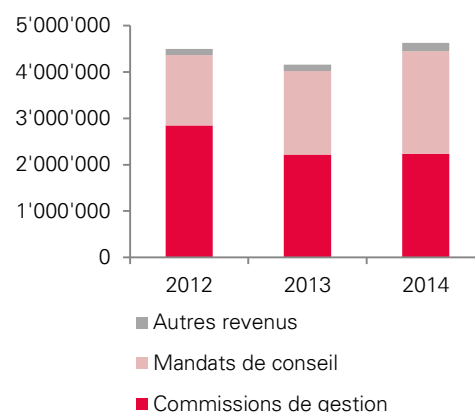
4.2 Comptes d'Ethos Services

En 2014, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a progressé de 7.6% à CHF 4'636'021. Cela est dû essentiellement à une hausse de 13.6% des honoraires des mandats de conseil à CHF 2'304'469. Cette progression s'explique par l'augmentation du nombre de mandats d'analyses d'assemblées générales suite à la mise en œuvre de l'initiative Minder. Les commissions de gestion sont restées quasiment inchangées à CHF 2'236'446 pour des actifs sous gestion de près de CHF 2 milliards au 31.12.2014 (CHF 2 milliards au 31.12.2013).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 12.7% à CHF 4'589'604. L'augmentation des dépenses est due aux investissements effectués dans le cadre du développement des prestations liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder. Cela a conduit notamment au renforcement de l'équipe d'analystes et au développement pour les clients d'une plateforme électronique d'informations en matière d'analyses des assemblées générales d'actionnaires.

Dans l'ensemble, Ethos Services a dégagé un léger bénéfice net de CHF 5'580 (CHF 161'604 en 2013).

L'origine des revenus se présente comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges avant impôts

69%	Salaires et charges sociales
4%	Organes
5%	Consultants
22%	Frais administratifs, amortissements et provisions

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 12.6.2015 de prévoir la répartition suivante du résultat :

Répartition du résultat

Résultat de l'exercice 2014	CHF	5'580
Report de l'exercice précédent	CHF	138'170
Résultat au bilan	CHF	143'750
Attribution à la réserve générale	CHF	0
Dividende à la Fondation Ethos	CHF	0
Report sur nouvel exercice	CHF	143'750

L'augmentation de capital ayant eu lieu en 2014 (voir ci-dessus 3.2.2-A) a permis de plus que doubler les fonds propres à CHF 3'788'750 au 31.12.2014 (CHF 1'748'169 au 31.12.2013). Etant donné le faible montant du bénéfice et le fait qu'Ethos Services est en phase d'investissement, le conseil d'administration propose qu'exceptionnellement il ne soit pas versé de dividende.

4.3 Comptes consolidés

L'exercice 2014 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 216'679 (2013 : bénéfice consolidé de CHF 81'782). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 199'787, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 16'892.

Le résultat consolidé attribuable à la Fondation est principalement expliqué par la vente par la Fondation Ethos de ses droits préférentiels de souscription

dans le cadre de l'augmentation de capital d'Ethos Services (voir ci-dessus 3.2.2-A).

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'est élevée au 31.12.2014 à CHF 4'770'007 (+107%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 4'307'432, dont CHF 3'141'890 attribuables à la Fondation Ethos (+58%). Le solde de CHF 1'165'542 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

B. COMPTES 2014

5. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2014

en CHF	2014	2013
Produits		
Dividende d'Ethos Services SA	70'000.00	70'000.00
Droit d'utilisation de la marque Ethos	114'055.00	105'611.00
Vente droits préférentiels de souscription	313'721.60	0.00
Autres revenus	2'186.24	1'160.88
Don	0.00	2'802.60
Total des produits	499'962.84	179'574.48
Charges		
Organes	76'342.42	79'963.14
Consultants	600.00	400.00
Projets et études	40'000.00	20'000.00
Frais administratifs	76'453.95	84'014.46
Total des charges	193'396.37	184'377.60
Résultat avant impôts	306'566.47	(4'803.12)
Impôts de l'exercice	25'467.45	5'019.10
Résultat de la période	281'099.02	(9'822.22)
Report de l'exercice précédent	(12'416.64)	(2'594.42)
Résultat au bilan	268'682.38	(12'416.64)

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2014

en CHF	Note	31.12.2014	31.12.2013
Actif			
Liquidités		317'701.74	86'609.07
Débiteurs et actifs transitoires		155'129.28	127'915.00
Compte courant Ethos Services SA		14'055.00	0.00
Actif circulant		486'886.02	214'524.07
Participation et titres à long terme	1	1'081'948.74	1'069'193.17
Actif immobilisé		1'081'948.74	1'069'193.17
Total de l'actif		1'568'834.76	1'283'717.24
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		50'152.38	31'025.08
Compte courant Ethos Services SA		0.00	15'108.80
Fonds étrangers		50'152.38	46'133.88
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve générale		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat au bilan		268'682.38	(12'416.64)
Fonds propres		1'518'682.38	1'237'583.36
Total du passif		1'568'834.76	1'283'717.24

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2014

en CHF	2014	2013
Résultat de l'exercice	281'099.02	(9'822.22)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(70'000.00)	(70'000.00)
Vente droits préférentiels de souscription	(313'721.60)	0.00
Revenus sur titres	(1'326.60)	(1'135.13)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	1'014.59	0.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs et actifs transitoires	(27'214.28)	(24'417.13)
Variation compte courant Ethos Services SA	(29'163.80)	25'504.00
Variation des créanciers et passifs transitoires	19'127.30	604.65
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(140'185.37)	(79'265.83)
Acquisition de titres	(20'374.70)	(1'191.47)
Cession de titres	6'604.54	1'971.22
Revenus sur participation	70'000.00	70'000.00
Vente droits préférentiels de souscription	313'721.60	0.00
Revenus sur titres	1'326.60	1'135.13
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	371'278.04	71'914.88
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	231'092.67	(7'350.95)
Liquidités en début d'exercice	86'609.07	93'960.02
Liquidités en fin d'exercice	317'701.74	86'609.07
Variation des liquidités	231'092.67	(7'350.95)

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Note générale

- A. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la Fondation Ethos.
-

Note aux comptes

1. Participations et titres à long terme: A l'actif du bilan 2014, la rubrique "Participations et titres à long terme" comprend
- CHF 1'000'000 : Participation de 69.64% dans la société Ethos Services SA (2013 : 100%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise.
 - CHF 81'949 : Portefeuille de titres détenus à long terme (valeur d'acquisition).
-

Fondation Ethos – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Route de Pré-Bois 20
Case Postale 1808
CH-1215 Genève 15
Tél: +41 (0)58 279 80 00
Fax: +41 (0)58 279 88 00
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 36 à 39) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Autre information

Les comptes annuels de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 23 avril 2014.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Gautier Vallat

Genève, le 17 mars 2015

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Audit. Fiscalité. Conseil. Corporate Finance.
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

6. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2014

en CHF	Notes	2014	2013
Produits			
Commissions de gestion brutes		2'476'871.23	2'428'148.33
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(240'424.96)</i>	<i>(211'194.37)</i>
Commissions de gestion nettes		2'236'446.27	2'216'953.96
Honoraires mandats de conseil		2'304'469.31	2'027'787.02
Autres revenus		93'189.66	63'480.29
Dissolution provision sur participation Proxinvest SAS	2	1'916.02	0.00
Total des produits		4'636'021.26	4'308'221.27
Charges			
Salaires et charges sociales		3'155'440.66	2'711'279.68
Organes		185'600.97	190'405.86
Consultants		219'373.73	207'333.61
Frais administratifs		959'832.92	848'018.99
Amortissements	1	69'355.66	59'387.23
Constitution provision sur participation Proxinvest SAS	2	0.00	54'206.41
Total des charges		4'589'603.94	4'070'631.78
Résultat avant impôts		46'417.32	237'589.49
Impôts et taxes de l'exercice		40'836.90	75'985.30
Résultat de la période		5'580.42	161'604.19
Report de l'exercice précédent		138'169.80	66'565.61
Résultat au bilan		143'750.22	228'169.80

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2014

en CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Actif			
Liquidités		1'860'373.89	400'989.15
Placements en banque à terme		999'880.95	358'982.10
Débiteurs		960'334.55	867'422.99
Compte courant Ethos Fondation		0.00	15'108.80
Actifs transitoires		140'477.54	109'111.96
Actif circulant		3'961'066.93	1'751'615.00
Dépôts de garantie		21'436.70	22'326.00
Mobilier et installations	1	59'747.98	83'952.36
Participation	2	117'325.64	115'409.62
Logiciels informatiques		55'650.00	57'094.00
Actif immobilisé		254'160.32	278'781.98
Total de l'actif		4'215'227.25	2'030'396.98
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		412'422.03	282'227.18
Compte courant Ethos Fondation		14'055.00	0.00
Fonds étrangers		426'477.03	282'227.18
Capital-actions		1'436'000.00	1'000'000.00
Réserve légale issue d'apport en capital		1'669'000.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice		540'000.00	520'000.00
Résultat au bilan		143'750.22	228'169.80
Fonds propres		3'788'750.22	1'748'169.80
Total du passif		4'215'227.25	2'030'396.98

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2014

en CHF	2014	2013
Résultat de l'exercice	5'580.42	161'604.19
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(9'314.35)	(7'488.37)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	(1'916.02)	54'206.41
Amortissements	69'355.66	59'387.23
Variations de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(92'911.56)	184'589.25
Variation des actifs transitoires	(31'365.58)	6'299.72
Variation des créanciers et passifs transitoires	130'194.85	(26'854.34)
Variation du compte courant Ethos Fondation	29'163.80	(25'504.00)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	98'787.22	406'240.09
Placements en banque à terme	(640'898.85)	(952.25)
Variation du dépôt de garantie	889.30	(12.45)
Revenus sur participation	9'314.35	7'488.37
Cession/(acquisition) immobilisation financière	0.00	(61'286.03)
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(43'707.28)	(98'902.59)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(674'402.48)	(153'664.95)
Distribution du dividende	(70'000.00)	(70'000.00)
Augmentation du capital	436'000.00	0.00
Apport à la réserve légale issue d'apport en capital	1'669'000.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	2'035'000.00	(70'000.00)
Variation des liquidités	1'459'384.74	182'575.14
Liquidités en début d'exercice	400'989.15	218'414.01
Liquidités en fin d'exercice	1'860'373.89	400'989.15
Variation des liquidités	1'459'384.74	182'575.14

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

- A. Cautionnement, obligation de garantie et leasing
- Ethos Services SA a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2013 : CHF 21'000).
 - Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 50'050 (2013 : CHF 12'468).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
- B. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2014 : CHF 33'557.30 (2013: CHF 28'420.95).
- C. Le Conseil d'administration a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la société Ethos Services SA.
- D. L'Assemblée générale a autorisé, le 4 mars 2014, le conseil d'administration à augmenter le capital-actions de Ethos Services SA d'un montant nominal maximum de CHF 499'000 d'ici le 3 mars 2016.
- Durant l'exercice 2014, deux augmentations de capital ont eu lieu, respectivement le 6 mai pour un montant de CHF 300'000 et le 10 novembre pour un montant de CHF 136'000, soit un total de CHF 436'000. Le conseil d'administration a donc encore la possibilité d'augmenter le capital-actions de CHF 63'000.

Notes aux comptes

1. A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.
2. Participations à hauteur de 17.8% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2013: 18.9%). La valeur de la participation est déterminée en fonction de la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS. Une provision est enregistrée en cas de différence de valeur.

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2014	2013
Résultat de l'exercice	5'580.42	161'604.19
Report de l'exercice précédent	138'169.80	66'565.61
Résultat à disposition	143'750.22	228'169.80
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0.00	20'000.00
Dividende	0.00	70'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	143'750.22	138'169.80
Résultat au bilan	143'750.22	228'169.80

Ethos Services SA – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Route de Pré-Bois 20
Case Postale 1808
CH-1215 Genève 15
Tél: +41 (0)58 279 80 00
Fax: +41 (0)58 279 88 00
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Ethos Services SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 41 à 44) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de Ethos Services SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 23 avril 2014.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Gautier Vallat

Genève, le 17 mars 2015

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Audit. Fiscalité. Conseil. Corporate Finance.
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

7. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2014

en CHF	Notes	2014	2013
Produits			
Commissions de gestion brutes		2'476'871.23	2'428'148.33
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(240'424.96)</i>	<i>(211'194.37)</i>
Commissions de gestion nettes		2'236'446.27	2'216'953.96
Honoraires mandats de conseil		2'264'469.31	2'007'787.02
Autres revenus		385'097.50	43'443.77
Total des produits		4'886'013.08	4'268'184.75
Charges			
Salaires et charges sociales		3'155'440.66	2'711'279.68
Organes		261'943.39	270'369.00
Consultants		219'973.73	207'733.61
Frais administratifs		898'231.87	802'422.45
Amortissements	1	69'355.66	59'387.23
Variation nette des provisions	2	(1'916.02)	54'206.41
Total des charges		4'603'029.29	4'105'398.38
Résultat avant impôts		282'983.79	162'786.37
Impôts de l'exercice		66'304.35	81'004.40
Résultat de l'exercice		216'679.44	81'781.97
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(16'892.09)	0.00
Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation		199'787.35	81'781.97

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2014

en CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Actif			
Liquidités		2'178'075.63	487'598.22
Placements en banque à terme		999'880.95	358'982.10
Débiteurs		1'104'352.02	986'484.25
Actifs transitoires		151'589.35	117'965.70
Actif circulant		4'433'897.95	1'951'030.27
Dépôt de garantie		21'436.70	22'326.00
Mobilier et installations	1	59'747.98	83'952.36
Participation et titres à long terme (nette de provisions)	2	199'274.38	184'602.79
Logiciels		55'650.00	57'094.00
Actif immobilisé		336'109.06	347'975.15
Total de l'actif		4'770'007.01	2'299'005.42
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		462'574.41	313'252.26
Fonds étrangers		462'574.41	313'252.26
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		3'091'890.07	1'935'753.16
Fonds propres attribuables à la fondation		3'141'890.07	1'985'753.16
Intérêts minoritaires		1'165'542.53	0.00
Fonds propres		4'307'432.60	1'985'753.16
Total du passif		4'770'007.01	2'299'005.42

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2014

en CHF	2014	2013
Résultat de l'exercice	216'679.44	81'781.97
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(9'314.35)	(7'488.37)
Vente droits préférentiels de souscription	(313'721.60)	0.00
Revenus sur titres	(1'326.60)	(1'135.13)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	(1'916.02)	54'206.41
Résultat sur vente de titres	1'014.59	0.00
Amortissements	69'355.66	59'387.23
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(117'867.77)	160'350.06
Variation actifs transitoires	(33'623.65)	6'121.78
Variation créanciers et passifs transitoires	149'322.15	(26'249.69)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(41'398.15)	326'974.26
Placements en banque à terme	(640'898.85)	(952.25)
Variation dépôt de garantie	889.30	(12.45)
Revenus sur participation	9'314.35	7'488.37
Cession/(acquisition) immobilisation financière	0.00	(61'286.03)
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(43'707.28)	(98'902.59)
Acquisition de titres	(20'374.70)	(1'191.47)
Cession de titres	6'604.54	1'971.22
Revenus sur titres	1'326.60	1'135.13
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(686'846.04)	(151'750.07)
Augmentation du capital de Ethos Services SA	2'105'000.00	0.00
Vente droits préférentiels de souscription	313'721.60	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	2'418'721.60	0.00
Variation des liquidités	1'690'477.41	175'224.19
Liquidités en début d'exercice	487'598.22	312'374.03
Liquidités en fin d'exercice	2'178'075.63	487'598.22
Variation des liquidités	1'690'477.41	175'224.19

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

-
- A. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation de CHF 1'000'000 dans la société Ethos Services SA, Genève, dotée d'un capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% (2013 : 100%) par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- B. Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers
- Garantie bancaire pour loyer : CHF 21'000 (2013 : CHF 21'000).
 - Engagement leasing photocopieuses : CHF 50'050 (2013 : CHF 12'468).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
-
- C. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2014 : CHF 33'557 (2013 : CHF 28'421).
-
- D. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques consolidés et encourus actuellement par la Fondation Ethos et la société Ethos Services SA.
-

Notes aux comptes

-
1. A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.
-
2. Participations à hauteur de 17.8% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2013 : 18.9%). La valeur de la participation est déterminée en fonction de la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS. Une provision est enregistrée en cas de différence de valeur. Ethos détient également à long terme un portefeuille de sociétés cotées en Suisse pour CHF 81'949.
-

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Route de Pré-Bois 20
Case Postale 1808
CH-1215 Genève 15
Tél: +41 (0)58 279 80 00
Fax: +41 (0)58 279 88 00
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 46 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse.

Autre information

Les comptes consolidés de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 23 avril 2014.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Gautier Vallat

Genève, le 17 mars 2015

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Audit. Fiscalité. Conseil. Corporate Finance.
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zurich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12